

Gouvernement Barnier : nous attendons des résultats immédiatement !

Alors qu'il n'y avait plus d'interlocuteurs en position de prendre des décisions depuis près de 4 mois, Adédom prend acte de la nomination du Gouvernement. Il est maintenant impératif que ce Gouvernement se mette très rapidement au travail en apportant des solutions aux problématiques que rencontrent les services d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile.

En effet, Adédom dénonce depuis des mois une situation qui, à force d'attendre des arbitrages de l'exécutif, est devenue dramatique pour les associations qui œuvrent au quotidien au bien-être de nos concitoyens les plus fragiles.

Adédom souhaite rencontrer dans les meilleurs délais ses ministres de tutelle afin de leur faire part des attentes du secteur.

Ainsi, nous souhaitons alerter Paul CHRISTOPHE, Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, sur les difficultés financières généralisées d'au moins 70 % des SAD PA / PH associatifs. 40 % d'entre eux se battent même au quotidien pour survivre. Ces difficultés sont le résultat d'un sous financement chronique depuis de nombreuses années avec notamment une tarification en deçà du coût de revient.

La problématique de recrutement est également un sujet de tension pour ces structures qui sont contraintes de refuser des prises en charge faute de professionnels disponibles, en raison notamment d'une rémunération insuffisante pour attirer de nouveaux salariés.

Depuis des années, l'ensemble du secteur demande le vote d'une loi de programmation pour le grand âge avec une trajectoire budgétaire qui permette de réorganiser l'offre en vue de répondre à l'explosion de la demande à venir (les plus de 80 ans passeront de 4 à 6 millions entre 2026 et 2030).

Concernant les centres de santé infirmiers et polyvalents, Adédom souhaite demander à Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, de rendre opposables les accords négociés. En effet, les accords de Branche (avenants 43 et suivants) qui s'imposent aux CSI / CSP et Accueils de jour ne sont pas financés ce qui engendre des problèmes de survie à très court terme pour ces structures.

Par ailleurs, nous souhaitons également porter à la connaissance de Agnès CANAYER, Ministre déléguée chargée de la Famille et de la Petite enfance, la situation très compliquée des services d'aide à domicile Famille. Les techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF) jouent un rôle clé dans la prévention des situations de danger pour les enfants en intervenant à domicile dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF). Adédom réclame une meilleure reconnaissance de ces professionnels, la sécurisation des financements départementaux, ainsi que des investissements dans la formation et la qualité de vie au travail, soulignant que la prévention est moins coûteuse à long terme que les placements d'enfants.

Enfin, nous demandons la création d'un fond d'urgence de 1,4 milliard d'euros pour le secteur afin de permettre la survie des services d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile lourdement impactés ces dernières années par un manque de financement à la hauteur des enjeux démographique du pays.

Contact Presse :

Adédom : David Zeisler - 01 40 84 68 79 - d.zeisler@adedom.fr

À propos d'Adédom

Reconnue d'utilité publique depuis 1938, elle représente plus de 300 entreprises associatives à but non lucratif. Ces structures emploient près de 20 000 salariés sur le territoire métropolitain et en outre-mer. Attachées aux mêmes valeurs de solidarité, de qualité, de professionnalisme et de primauté de la personne, Adédom ancre pleinement son action dans la voie de l'économie sociale et solidaire. En savoir plus sur adedom.fr